

MAIRIE LES DEUX ALPES
48 avenue de la Muzelle
38860 - LES DEUX ALPES

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 mars 2019

N° 2019.036

L'an deux mille dix-neuf, le 29 mars 2019 à 19h,

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 25 mars 2019, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : M. Stéphane SAUVEBOIS, Maire, M. Pierre BALME, maire délégué, Agnès ARGENTIER, Jean-Noël CHALVIN, adjoints, BALME Michel, BISI Jean-Luc, DEBOUT Stéphanie, DEVAUX Jean-Pierre, DODE Maryvonne, ROY Sylvie, LESCURE Magali, POIROT Fabien, BEL Florence, MOREAU Françoise, BOURGEAT Delphine, Romain CHARREL, Estelle FAURE, FOURNIER Jean-Luc, GIRAUD Laurent, LESCURE Hervé, BARBIER Guylaine, conseillers municipaux.

Absents : ARLOT Maurice, MOREAU Françoise, Laurence CHOPARD, Emmanuel DURDAN, GONON Catherine, GUIGNARD Thierry, MARTIN Jocelyne

Pouvoirs : Nicolas CASSEGRAIN donne pouvoir à Jean-Noël CHALVIN

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance pris au sein du conseil :

Mme Stéphanie DEBOUT et Mr Jean-Luc FOURNIER ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été désignées pour remplir ces fonctions qu'ils ont acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

DOMAINE : COMMANDE PUBLIQUE – 1.2 Délégations de service public

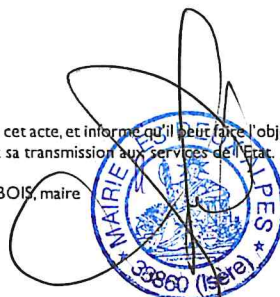
- **Objet : Vote des tarifs publics des remontées mécaniques pour l'été 2019.**

Monsieur le Maire a présenté et soumis au vote du Conseil Municipal les tarifs publics du domaine d'altitude et des remontées mécaniques. En particulier, pour l'été 2019 :

- Le tarif public du ski sera réduit de 10% à compter du 4 août et ce jusqu'à la fermeture du domaine skiable d'altitude, afin de tenter de mieux répartir les flux de pratiquants sur la période estivale et d'adapter par ailleurs l'offre tarifaire à l'offre produit.
- Les activités incluses dans le prix des pass séjours, le demeureront cet été, comme cela a été pratiqué ces dernières saisons.
- Sera créé un pass 4h VTT, au tarif concurrentiel de 20€, totalement en ligne avec l'offre tarifaire concurrentielle favorisant par ailleurs la flexibilité de la consommation.
- Le tarif saison VTT baissera de 25% vs. N-1.

Monsieur le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Le 2 avril 2019 Stéphane SAUVEBOIS, maire



ÉTÉ 2019 - TARIF PUBLIC

Ouverture du domaine d'altitude du Samedi 22 Juin au Dimanche 25 Août 2019



Le pass «Glacier Experience» donne accès à l'ensemble des Remontées Mécaniques desservant le Glacier et le Bike Park



Durée	1/2 jours (après 12h00)
1 jour	
2 jours	
3 jours	
4 jours	
5 jours	
6 jours	
7 jours	
8 jours	
9 jours	
10 jours	
11 jours	
12 jours	
13 jours	
14 jours	
15 jours	

Du 22 juin au 3 août		
Adulte	Enfant / Senior	Junior / Etudiant
37,50 €	30,10 €	37,50 €
41,70 €	33,40 €	37,50 €
83,40 €	66,80 €	75,00 €
125,10 €	100,20 €	112,50 €
166,80 €	133,60 €	150,00 €
191,80 €	153,60 €	187,50 €
210,00 €	167,00 €	210,00 €
245,00 €	194,60 €	245,00 €
280,00 €	222,40 €	280,00 €
315,00 €	250,20 €	315,00 €
350,00 €	278,00 €	350,00 €
385,00 €	305,80 €	385,00 €
420,00 €	333,60 €	420,00 €
455,00 €	361,40 €	455,00 €
490,00 €	389,20 €	490,00 €
525,00 €	417,00 €	525,00 €

Du 4 août au 25 août		
Adulte	Enfant / Senior	Junior / Etudiant
33,80 €	27,10 €	33,80 €
37,50 €	30,10 €	33,80 €
75,00 €	60,20 €	67,60 €
112,50 €	90,30 €	101,40 €
150,00 €	120,40 €	135,20 €
172,60 €	138,20 €	169,00 €
189,00 €	150,30 €	189,00 €
220,50 €	175,10 €	220,50 €
252,00 €	200,20 €	252,00 €
283,50 €	225,20 €	283,50 €
315,00 €	250,20 €	315,00 €
346,50 €	275,20 €	346,50 €
378,00 €	300,20 €	378,00 €
409,50 €	325,30 €	409,50 €
441,00 €	350,30 €	441,00 €
472,50 €	375,30 €	472,50 €

INCLUS DANS :


- LE PASS DE 2 À 5 JOURS CONSECUTIFS :
 - Piscine 1x / jour
 - 3 passages de luge
 - 1 heure de Tennis gratuite sur présentation de 2 titres
- LE PASS 6 JOURS ET + CONSECUTIFS :
 - Piscine 1 x / jour
 - 6 passages de luge
 - 1 heure de Tennis gratuite sur présentation de 2 titres
 - 1 séance gratuite de Pratique de Golf
 - 1 journée de VTT dans chacune des 4 Stations Galaxie (Alpe d'Huez/Serre Chevalier/Montponvive/Puy St Vincent)*
 - Tarif préférentiel à Aventure Parc Vanoise.

*offre valable sous condition d'ouverture et d'acceptation des partenaires Galaxie, pour les pass consécutifs 6 jours et +, pendant leur durée de validité.

CATEGORIE D'AGES

Gratuit	0-4 ans ou + de 72 ans
Enfant	de 5 à 12 ans
Junior	de 13 à 18 ans
Adulte	de 19 à 64 ans
Senior	de 65 à 71 ans
Etudiant	de 19 à 25 ans

Tarif hors assurance et hors coût du support «ski-carte» (+ 2 C.T.C). Support «ski-carte» obligatoire pour toutes les durées, rechargeable, non remboursable. Tous les prix indiqués s'entendent toutes taxes comprises au taux de la TVA en vigueur, soit 10% du prix hors taxes depuis le 01/01/2014.

Envoyé en préfecture le 08/04/2019
 Reçu en préfecture le 08/04/2019
 Affiché le 
 ID : 038-200064434-20190329-DEL2019036-DE

TARIFS PUBLICS ÉTÉ 2019

Ouverture des remontées mécaniques du Samedi 22 Juin au Samedi 31 Août 2019



BIKE PARK

Le pass "Bike Park" donne accès aux remontées mécaniques desservant le Bike Park et les parcours Oxygen

Durée	Adulte	Enfant / Sénior
4h illimité	20,00 €	16,00 €
1 jour	26,50 €	21,00 €
2 jours	46,50 €	37,00 €
3 jours	66,50 €	53,00 €
4 jours	79,50 €	63,00 €
5 jours	93,00 €	73,50 €
6 jours	106,00 €	84,00 €
7 jours et + : nous consulter		
Saison	265,00 €	210,00 €

INCLUS DANS LE PASS 6 JOURS:

- Tarif préférentiel Aventure Parc Venosc
- 1 jour dans chaque station de la Galaxie* : **Serre Chevalier, Puy St Vincent, Alpe d'Huez, Montgenèvre.**
- *offre valable sous condition d'ouverture et d'acceptation des partenaires Galaxie, pour les titres consécutifs 6 jours et +, pendant la durée de validité du titre. **Pass saison = 2 journées.**

CATEGORIE D'AGES

Gratuit	0-4 ans ou + de 72 ans
Enfant	de 5 à 12 ans
Adulte	de 13 à 64 ans
Sénior	de 65 à 71 ans

Tarif hors assurance et hors coût du support «ski-carte» (+ 2 € TTC). Support "ski-carte" obligatoire pour toutes les durées, rechargeable, non remboursable. Tous les prix indiqués s'entendent toutes taxes comprises au taux de la TVA en vigueur, soit 10% du prix hors taxes depuis le 01/01/2014.

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le



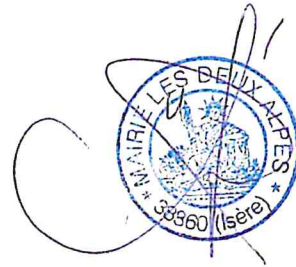
ID : 038-200064434-20190329-DEL2019036-DE

Estelle FAURE ne prend pas part au vote. Ayant entendu cet exposé, le conseil municipal a décidé :

- **D'APPROUVER** ces tarifs ETE.

Fait et délibéré en séance, les jour et mois que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le maire, Stéphane SAUVEBOIS



Monsieur le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Le 8 avril 2019 Stéphane SAUVEBOIS, maire

